

# ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.111

4 avril 1990

## DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

### NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>PHILIPPINES</u>
2. Organisme responsable: Ministère du commerce et de l'industrie - Bureau de normalisation des produits
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Conduites en polybutylène
5. Intitulé: Norme relative aux conduites en polybutylène pour l'adduction d'eau potable
6. Teneur: Cette norme énonce les prescriptions relatives aux conduites en polybutylène utilisées dans les systèmes de distribution de l'eau potable chaude et froide et les conduites de raccordement d'immeuble.
7. Objectif et justification: Protection des consommateurs
8. Documents pertinents:  PNS/ASTM D 2581-80      PNS/ASTM D 3000-73      PNS/ASTM D 2666-83
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: Immédiatement
10. Date limite pour la présentation des observations:
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: